



Le 29/08/22

Chers élèves, Chers parents,

Nous sommes très heureux de vous retrouver après ces deux mois très ensoleillés. C'est avec le même plaisir que nous accueillons les nouveaux élèves et leurs parents. Nous vous remercions de votre confiance soit renouvelée, soit accordée. Nous nous engageons à œuvrer de manière optimale et co-responsable dans l'intérêt de tous les élèves, de chaque élève ainsi que de notre chère école.

Cette rentrée scolaire est particulière sur trois points ... Premièrement, les mesures autour de la COVID-19 ne sont plus d'application à ce jour. Nous ne pouvons que nous en réjouir tout en restant néanmoins extrêmement prudents. Deuxièmement, la réforme des rythmes scolaires commence ce jour (Voir éphémérides en fin de courrier) et enfin, troisièmement, cette année 2023 marquera le centième anniversaire de la création de notre école. La fancy-fair de début juin nous rassemblera sur cet événement.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans toutes les classes.

Nous nous permettons de vous rappeler qu'un de nos objectifs prioritaires est de créer un réseau solidaire, respectueux et humain entre tous les partenaires au service de l'apprenant. A cette fin, nous veill(er)ons à ce que nos valeurs éducatives se vivent au jour le jour : le respect de soi, des autres, de notre environnement, la confiance mutuelle, la solidarité responsable, ... Nous sommes comme une cordée en montagne qui se doit de travailler en parfaite harmonie, qui se serre les coudes afin que le parcours soit agréable et le plus serein possible, que la destination soit belle, que le résultat final soit à la hauteur des espérances de chacun(e).



Nous veillerons à éviter toute écueil, toute difficulté et les régulerons le cas échéant en partenariat responsable. Nous viserons l'épanouissement global de chaque élève et de tous les élèves.

Encore bravo à nos élèves de sixième primaire qui, l'an dernier, ont toutes et tous brillamment réussi leur CEB.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire et n'hésitez pas à revenir vers nous pour toute demande. L'Equipe et moi rest(er)ons à votre entière disposition.

Philippe Masson, Directeur

Quelques informations importantes

1. Le projet d'établissement et l'ensemble de nos projets (Projet éducatif, projet pédagogique, règlement des études, règlement d'ordre intérieur (R.O.I.)

Les projets sont développés sur notre site Internet : <https://sfxvedrin.be>

2. Partenariats et projets divers

Le Pouvoir Organisateur et la Direction organisent régulièrement des concertations avec les représentants de l'Association des parents et les représentants des enseignants au sein de la structure du **Conseil de participation**.

L'Association des parents vous remettra certainement, très prochainement, une invitation pour collaborer avec eux autour de dynamiques de projets développant des synergies au sein de notre école. S'impliquer dans la vie scolaire peut permettre une meilleure compréhension du fonctionnement scolaire, une meilleure intégration et enfin une plus grande interaction avec tous les acteurs de notre école.

Le Comité des fêtes agira certainement de la sorte. Leur premier objectif est de créer une convivialité précieuse au sein de notre petite école. Leur second objectif est de rapporter de l'argent destiné au mieux-être des élèves et des professeurs. Par exemple, grâce à l'argent obtenu ces dernières années lors des fêtes, nous avons pu investir et placer deux nouveaux préaux : un premier en maternelle pour 20.000 euros et un second en primaire pour 24.000 euros. Plus récemment, nous venons d'engager des fonds pour le remplacement du portique en maternelle grâce au bénéfice de notre fancy-fair de mai 2022.

Nous remercions d'avance **ces Comités** et **le Pouvoir Organisateur** pour leur partenariat enrichissant. Il s'agit de bénévolat au service de l'école, de chaque être humain fréquentant notre établissement. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à prendre contact avec eux pour vous intégrer dans la vie de notre école et œuvrer pour les enfants.

Le Conseil d'école commencera dès la fin du mois de septembre. Cette structure rassemble les représentants des élèves, élus au sein de chaque classe primaire, et la Direction. L'objectif est également de se concerter pour tendre vers un mieux-être des élèves, des classes, et donc de rendre la vie la plus agréable pour tous au quotidien au sein de notre école.

3. Les organisations des classes et de l'école

Comme annoncé fin août 2022 :

- **6 classes maternelles**

- *Accueil/M1 a : Mme Caroline*
 - *Accueil/M1 b : Mme Magaly*
 - *M1/M2 : Mme Murielle (4/5) et Mme Christelle (1/5)*
 - *M2/M3 a : Mme Aurélie*
 - *M2/M3 a : Mme Chantal*
 - *M2/M3 b : Mme Veerle*
- 2 périodes de psychomotricité pour chaque classe maternelle avec Mme Marie-Laure et Mr Louis.
- Aides aux classes maternelles : Mme Christelle et Mme Laurine.
- Puéricultrice : Mme Agnès.
- Stagiaires puéricultrices de l'I.N.D. Namur
- Stagiaires institutrices maternelles de l'HENALLUX.
- Stagiaires infirmières de l'HENALLUX – Salzennes.

- **9 classes primaires :**

- *P1 : Mme Aurore*
 - *P1/P2 : Mme Cindy*
 - *P2 : Mme Jennifer (4/5) et Mme Régine (1/5)*
 - *Aide aux classes de P1/P2 : Mme Régine qui prendra sa pension bien méritée le 01/02/23.*
 - *P3 : Mme Mélissa*
 - *P3/P4 : Mme Tamsin*
 - *P4 : Mme Marie-Eve*
 - *P5 : Mme Marie et Mme Laura*
 - *P5/P6 : Mme Noémie (20/24) et Mr Jean-Lou (4/24). Mme Mathilde remplacera Mme Noémie jusqu'au 09/09/22.*
 - *P6 : Mme Laure (4/5) et Mr Jean-Lou (1/5)*
- Seconde langue : Mme Isabelle
- Education physique : Mr Paul, Mr Thomas et Mr Louis
- Polyvalence : Mme Laurence
- Aide aux classes primaires : Mme Laura et Mr Jean-Lou.
- Des cours de sciences sont co-financés par notre P.O. et notre Comité de parents pour tous les élèves de la section primaire.

- Des cours de musique sont co-financés par notre P.O. et notre Comité de parents pour tous les élèves de la section maternelle.
- Responsable de la coordination de l'accueil extrascolaire : l'ASBL Atart. Cette dernière pilote une équipe de plusieurs éducateurs.
- Secrétariat/comptabilité/gestion des repas chauds : Mr Cedric. Pour toute question liée à la facturation ou aux repas chauds, merci de prendre contact uniquement avec celui-ci.
- La distribution des repas chauds préparé par le restaurant « Pré de chez vous à Vedrin » reprendra le 12/09/22 . Merci d'inscrire votre(vos) enfant(s) via notre site avant le 20 du mois (sauf à la rentrée de septembre : clôture des inscriptions le 07/09/22).
- Nettoyage de notre école : Mme Natacha et Mme Bérangère
- Ouvrier de notre école : Mr Franck
- Un potage sera offert aux élèves de maternelle le lundi matin dans toute l'école. Idem le vendredi pour les élèves de la section primaire.
- Pour les collations, pour des questions de santé et de respect de l'environnement, nous recommandons vivement l'utilisation d'une gourde d'eau. Nous souhaitons être une école « zéro déchet ».
- La salle des professeurs est implantée dans le « petit » bâtiment près de l'entrée principale de l'école. Nous y sommes à votre disposition le matin dès 08 h 25.
- 3 surveillant(e)s par cour veilleront aux enfants durant les récréations de la mi-matinée et 8 durant les temps de midi. Le coin vert, les toilettes, la cour et le préau seront donc surveillés de manière optimale.
- **Attention... Les rangs...**
 - a) La première semaine de rentrée passée, nous insistons pour que les parents de la section maternelle ne restent pas dans les couloirs à 08 h 40. La sécurité de tous et la rentrée dans le calme s'imposent. En maternelle, nous poursuivrons la sortie des parents à 08 h 35 par la barrière située à l'arrière de la cour maternelle.
 - b) Pour les parents de la section primaire, nous insistons aussi sur le fait que les parents ne restent pas sur la cour à 08 h 40 devant les rangs.
 - c) Sortie des rangs : les parents de la section maternelle rentrent à 15 h 20 par le portillon sur la cour gravier, reprennent leur(s) enfant(s) et ressortent par cet espace. En primaire, les parents attendent à la barrière principale (Voir talon pour la section primaire).

- Merci de nous signaler rapidement tout **changement d'adresse, de n° de téléphone et/ou de n° de gsm. Un document annexe vous est remis dans ce sens.**

- **Accueil extrascolaire :**

- De 07 h 00 à 08 h 00 : 0,5 euro par ¼ heure entamé.
- A partir de 08 h 00 : gratuité.
- Temps de midi : Montant forfaitaire pour toute l'année. 48 Euros pour le 1^{er} enfant et à partir du second enfant et suivant(s) : 36 Euros
- De 15 h 20 à 15 h 45 : gratuité.
- De 15 h 45 à 18 h 15 : 0,5 Euro par 1/4 heure entamé. Etude dirigée en primaire de 15 h 45 à 16 h 45 pour les P3 à P6 et de 15 h 45 à 16 h 15 pour les P1/P2.
- Le mercredi de 12 h 15 à 12 h 30 : gratuité.
- Le mercredi de 12 h 30 à 18 h 15 : 0,5 Euro par ¼ heure entamé.

- **Horaire des cours**

- De 08 h 40 à 12 h 15. **Merci de veiller à arriver à l'heure pour le plus grand respect des activités commencées.**
- De 13 h 40 à 15 h 35.

- **Bénévolat ?**

Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles pouvant nous aider : petits travaux (tonte des pelouses, peinture, ...), aide à la bibliothèque de l'école, aide à la gestion des surveillances, animation durant l'heure de récréation (12 h 40 – 13 h 40), recherche de sponsors ou de lots de tombola, atelier de lecture, aide à l'accueil extrascolaire, ...

Merci de vous signaler auprès de la Direction. Toute aide sera la bienvenue.

- **Matériel pour les classes et les cours de récréation**

Nous recherchons des draisienne et des petits vélos pour notre section maternelle.

Si vous disposez de jeux pour l'extérieur, de petits mobiliers pour les classes, nous sommes preneurs également.

Merci de prendre contact avec la Direction également sur ces points.

Ephémérides 2022-2023

ATTENTION :

Formation pour les membres du personnel des classes de P1-P2 :
1 jour de formation par notre réseau sur le tronc commun. Date inconnue à ce jour. Il s'agira d'une journée de congé pour les élèves de P1-P2 UNIQUEMENT.

Formation pour les Membres du personnel des classes de P3-P4 :
jour de formation IFC le 31/01/23. Congé pour les élèves de P3-P4 UNIQUEMENT.

Formation de deux jours les lundi 06 et mardi 07/03/23 pour toute l'Equipe. Congé pour les élèves.

1^{ère} période : du lundi 29/08/22 au vendredi 05/11/22

* Lundi 29/08/22 dès 08 h40 : rentrée des classes. Accueil par la Direction et accueil dans chaque classe.

* **Classes de découvertes P5 et P6 du lundi 05/09/22 au vendredi 09/09/22.**

* Mercredi 07/09/22 à 19 h 00 : réunion de parents chez Mme Veerle.

* Jeudi 08/09/22 à 19 h 00 : réunion de parents chez Mmes Caroline, Magaly et Aurore.

* Vendredi 09/09/22 à 19 h 00 : réunion de parents chez Mmes Murielle/Christelle et à 19 h 30 chez Mme Aurélie.

* Lundi 12/09/22 à 18 h 30 : réunion de parents chez Mmes Cindy et Jennifer.

* Mardi 13/09/22 à 18 h 30 : réunion de parents chez Mmes Mélissa, Marie-Eve et Tamsin.

* Vendredi 15/09/22 à 19 h 30 : réunion de parents chez Mme Chantal.

* Mardi 27/09/22 : fête de la Communauté française. Congé.

* **Vendredi 30/09/22: photographie scolaire.**

* Du lundi 03/10 au vendredi 14/10 : Festival du livre dans notre école. Des informations suivront.

* **Vendredi 14/10/22: souper de rentrée. Des informations suivront.**

* **Vente de sacs saveurs dès le 17/10. Un courrier vous parviendra.**

2^{ème} période : du lundi 07/11/22 au vendredi 09/01/23

* Jeudi 10/11/22 : remise des bulletins en P1-P2.

* Vendredi 11/11/22 : Commémoration du 11 novembre. Congé pour les enfants.

* Vendredi 25/11/22 : remise des bulletins en P3-P4-P5-P6.

* **Mercredi 07/12 : Vente de sapins de Noël (Organisation de notre A.P.).**

* **Vendredi 16/12/22 : Châlet de Noël sur la cour primaire dès la sortie des cours.**

* Du lundi 26/12/22 au vendredi 06/01/23: Vacances de Noël.

3^{ème} période : du lundi 09/01/23 au vendredi 03/03/23

* Mardi 31/01/23 : Conférence pédagogique pour les enseignant(e)s de P3 et de P4. Congé pour les enfants.

* Du lundi 20/02/23 au vendredi 03/03/23 : congé du carnaval.

4^{ème} période : du lundi 06/03/22/23 au vendredi 12/05/23

* Lundi 06/03/23 et mardi 07/03/23 : conférence pédagogique pour toute l'équipe enseignante. Congé pour les enfants.

* Vendredi 10/03/23 : remise des bulletins en P1-P2.

* Mercredi 22/03/23 : Action lasagnes, ... (Distribution des commandes).

* Vendredi 24/03/23 : remise des bulletins en P3-P4-P5-P6.

* Du lundi 01/05/23 au vendredi 12/05/23: Vacances du printemps.

5^{ème} période : du lundi 15/05/23 au vendredi 07/07/23

*** Samedi 03/06 et dimanche 04/06/23 : fancy-fair avec les spectacles des classes maternelles et primaires. Fête des 100 ans de notre école.**

* Jeudi 18/05/23 : congé de l'Ascension.

* Lundi 29/05/23 : fête de la Pentecôte. Congé.

* Jeudi 06/07/23 remise des bulletins en primaire.

URGENT !!!!! Pour les parents de la section primaire

Talon à compléter et à nous retourner pour le jeudi 01/09/22

Merci d'identifier dans quel rang votre(vos) enfant(s) doi(t)(vent) se trouver à la sortie des cours.

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Date et signature du responsable parental

	<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
<u>/</u> <u>Etude</u>			/		
<u>Seul(e)</u>					
<u>Accompagné(e)</u> <u>par ...</u>					